

**Bulletin  
Municipal  
SENTHEIM**

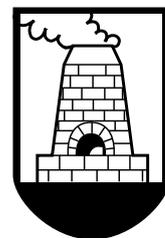


**N° 44  
2007**

# Sommaire

LE MOT DU MAIRE .....	1
EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL .....	2
URBANISME ET TRAVAUX .....	3
LES DÉCHETS .....	4
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2006 .....	5
BILAN DES RAMASSAGES CCVDS .....	6-7
ASSOCIATION ENFANCE DOLLER .....	8
GRANDEUR ET DÉCADENCE DES BOUILLEURS DE CRU .....	9 à 12
SILENCE ! ON TOURNE .....	13-14
ASSOCIATION DU CENTRE SOCIO CULTUREL .....	14
COUCOU, C'EST MOI ROSALA .....	15-16
LE CLUB VOSGIEN .....	17-18
L'AQUAGYM - L'APES .....	19
GESTION DURABLE DE NOS FORÊTS .....	20
NAISSANCES .....	21
MARIAGES .....	22
NOS PEINES .....	22-23
INFOS PRATIQUES .....	24
HORAIRES .....	3° de couverture
VCEUX .....	4° de couverture

## Le Mot du Maire



*« On ne fait jamais attention à ce qui a été fait,  
On ne voit que ce qui reste à faire »*

Marie CURIE.

L'année 2007 s'achève dans le brouhaha et les lumières étincelantes, les achats somptueux pour quelques-uns et des fins de mois très difficiles pour les autres.

En 2007 la vie n'est pas devenue plus facile. Avec le renchérissement des matières premières, les récoltes insuffisantes, le moral de nos compatriotes ne peut que se dégrader.

Autre inquiétude, la balance commerciale est en déficit ainsi nous achetons plus que nous ne vendons, cela traduit notre manque de compétitivité.

Les corporatismes gangrèment les efforts de réforme. Les retraités et les malades voient leur pouvoir d'achat s'éroder. Aurions-nous mangé notre pain blanc et ne laisserions-nous que des miettes à nos enfants ?

Pourtant, nous vivons dans un pays qui semble un paradis pour beaucoup de peuples et pour lequel des personnes sont prêtes à sacrifier leur vie pour nous rejoindre. Nous avons tous les ingrédients pour sortir par le haut. Il existe des gisements inexploités. Les connaissances de nos jeunes ne demandent qu'à être mieux valorisées. Nous sommes à la pointe de la technologie dans différents secteurs qui contribuent à l'image positive de la France. Il nous faut renforcer ces liens qui devraient permettre un développement harmonieux entre les générations ainsi qu'entre les Français de toutes origines, un vaste chantier en perspective.

Au niveau de la commune, chacun voit ce qui reste à faire par les autres, pour lui-même. Vous souvenez-vous de tout ce qui a été réalisé au cours de ce mandat ? Aussitôt qu'un travail est terminé, on revendique ce qui reste à faire mais n'oublions pas que nos finances ne sont pas extensibles.

Au cours d'une année préélectorale, il n'est pas recommandé de faire des bilans élogieux et de s'adonner à l'autosatisfaction. A Sentheim, cette pratique n'est pas usuelle.

Lorsque l'on réalise un travail de fond, le résultat ne se voit pas car une grande partie des problèmes qui pourraient surgir sont réglés à l'avance. Certes tout n'est pas parfait.

Pourquoi voudriez-vous que les élus, qui ne sont que des hommes désignés par d'autres hommes, n'aient pas droit à l'erreur ?

Sentheim est prêt à poursuivre son développement. Les bases sont solides. Si la critique est aisée sur un point précis, il faut cependant connaître tout le problème et l'ensemble des contraintes pour avoir une appréciation objective.

Alors que souhaiter pour l'an 2008 ? De la tolérance réciproque, de la compréhension mutuelle. On voit toujours la paille dans l'œil du voisin et non la poutre qui est dans le sien.

Ensemble construisons des ponts entre les hommes et détruisons les murs qui les séparent.

Souhaitons également un engagement plus intense dans les associations, au service des autres, pour venir soulager celles et ceux qui portent de lourdes charges. Sans rien réclamer, ils sacrifient une partie de leur vie de famille et leur temps pour le bien commun.

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Que 2008 soit pour eux et pour nous toutes et tous une

*Bonne et Heureuse Année.*

Guy JORDY

# En bref du Conseil Municipal de l'année 2007

## Séance du 22 février 2007

Les archives communales actuellement stockées dans plusieurs pièces du grenier vont être regroupées dans des locaux au premier étage de la mairie. Le coût de réaménagement du 1<sup>er</sup> étage est de 7 240 €, ce projet a été subventionné par le conseil général à hauteur de 22 % soit une somme de 1 593 €.

## Séance du 27 mars 2007

Le conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 1 % pour l'année 2007

Impôts	Pourcentage	Produits
Taxe d'habitation	5,97 %	81 849 €
Taxe foncière (bâti)	9,27 %	91 560 €
Taxe foncière (non bâti)	52,44 %	6 922 €
Taxe professionnelle	10,98 %	100 478 €
	Total	280 809 €

## Séance du 22 juin 2007

Une subvention de 3000 € au FC Sentheim a été attribuée pour les travaux de réfection du Club House.

La rénovation de l'ancien court de tennis est prévue pour un montant de 4 900 € TTC. Le Conseil Général subventionne l'opération à hauteur de 20 % du montant HT, soit une somme de 822,00 €.

Perpendiculairement à ce dernier, un nouveau court de tennis verra le jour. Le coût de réalisation s'élève à une somme de 33 000 € TTC.

## Séance du 24 août 2007

### • Travaux Route de Soppe le Haut :

En raison de l'état actuel de l'axe Sentheim-Soppe, le conseil municipal décide de procéder à la réfection de cette route. Le marché de maîtrise d'œuvre est attribué à la DDE.

Dans le cadre du marché à procédure adaptée, l'entreprise Fritz Golly est retenue pour la réalisation des travaux qui auront lieu au mois de novembre.

Le coût de réalisation des travaux s'élève à 95 000 € TTC.

### • Travaux Route de Mortzwiller :

Des travaux de réfection de la route de Sentheim-Mortzwiller sont prévus en novembre sur une période de 4 semaines. Les travaux sont à la charge du Conseil Général à hauteur de 90 % et 10 % à la charge de la communauté de communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach

## Séance du 16 novembre 2007

Il est prévu de réaliser un nouveau lotissement d'une superficie de 167 ares (environ) composé d'une quinzaine de parcelles le long de la rue du Chemin de Fer. Une commission est créée pour le suivi de ce dossier.

## A) Types d'autorisations concernées par la réforme

- Les permis :
  - le permis de construire
  - le permis d'aménager
  - le permis de démolir
- Les déclarations de travaux :

Cette déclaration ne concerne que des travaux de faible importance (clôtures, constructions dont la surface ne dépasse pas 20 m<sup>2</sup> sur un terrain déjà bâti, etc). Elle porte le nom de déclaration préalable.

## B) Dépôt de la demande

La demande de permis ou de déclaration préalable doit être adressée par pli recommandé avec demande d'avis de réception ou déposée à la mairie de la commune dans laquelle les travaux sont prévus.

La demande ou la déclaration et le dossier qui l'accompagne sont établis :

- en 2 exemplaires pour les déclarations préalables
- en 4 exemplaires pour les demandes de permis de construire, d'aménager ou de démolir

## C) Retrait des dossiers

2 possibilités pour vous procurer les formulaires

- les retirer en mairie
- les télécharger sur le site: <http://www.urbanisme.equipement.gouvernement.fr/>

## D) Délai d'instruction

- 1 mois pour les déclarations préalables
- 2 mois pour les permis de construire des maisons individuelles et le permis de démolir
- 3 mois pour les autres constructions et aménagements

Ces délais de droit commun sont applicables uniquement si votre demande est complète.

## E) Instruction du dossier

Votre dossier est complet si :

- le nombre d'exemplaires est suffisant
  - toutes les pièces obligatoires y figurent
- Ces indications sont précisées dans le bordereau de dépôt des pièces jointes*

En cas de dossier incomplet, il vous sera notifié dans le délai d'un mois la liste des pièces manquantes à fournir en mairie (dans un délai de 3 mois maximum). A défaut, votre demande fera l'objet d'un rejet.

**BONS TRAVAUX !**

# Les déchets

## **Trier, c'est préserver l'environnement et c'est économiser !**

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de la Zone Sous-Vosgienne a été créé en 1972 et comprend actuellement 66 communes, réparties comme suit :

**40** dans le Territoire de Belfort

**15** dans le Haut-Rhin

**11** en Haute-Saône

La mission du SICTOM est d'abord environnementale, il a pour rôle de **collecter**, de **trier**, de **recycler** puis **d'éliminer les déchets ménagers et assimilés**.

Le choix du SICTOM s'est porté vers l'incinération par le «**SERTRID**» dont le **SICTOM** est membre.

- L'incinération est encore une filière de **valorisation** :
- Production d'électricité.
- Recyclage des métaux après incinération.
- Valorisation des mâchefers (utilisés en sous couche routière).

La chaleur produite par l'incinération des déchets n'est pas perdue. Elle est transformée en électricité.

Une part de cette énergie est utilisée pour les propres besoins du fonctionnement de l'Ecopôle. Mais la plus grande partie (72 %) est vendue à EDF. En 2006, l'électricité livrée au réseau correspond à la consommation de 15 000 habitants (hors chauffage), soit les populations des cantons de Grandvillars et Offemont.

41 000 tonnes de déchets ont été transportées par train en 2006 entre les quais de transfert de Danjoutin et d'Etueffont vers l'usine de Bourogne. Ce sont près de 350 camions par mois d'évités sur les routes d'accès à Bourogne.

Malheureusement, la SNCF veut remettre en cause le contrat de transport des déchets.

Le **SICTOM** dispose de deux déchetteries :

**fixe** (située sur le site de l'usine de broyage d'Etueffont)

**mobile** (stationnant dans chaque commune selon un calendrier préétabli et remis à chaque habitant).

L'accès aux déchetteries est réservé à l'ensemble des habitants du **SICTOM**.

### **Les horaires de la déchetterie fixe :**

du **1<sup>er</sup> octobre au 31 mars** :

- du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h30 à 16h
- samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

du **1<sup>er</sup> avril au 30 septembre** :

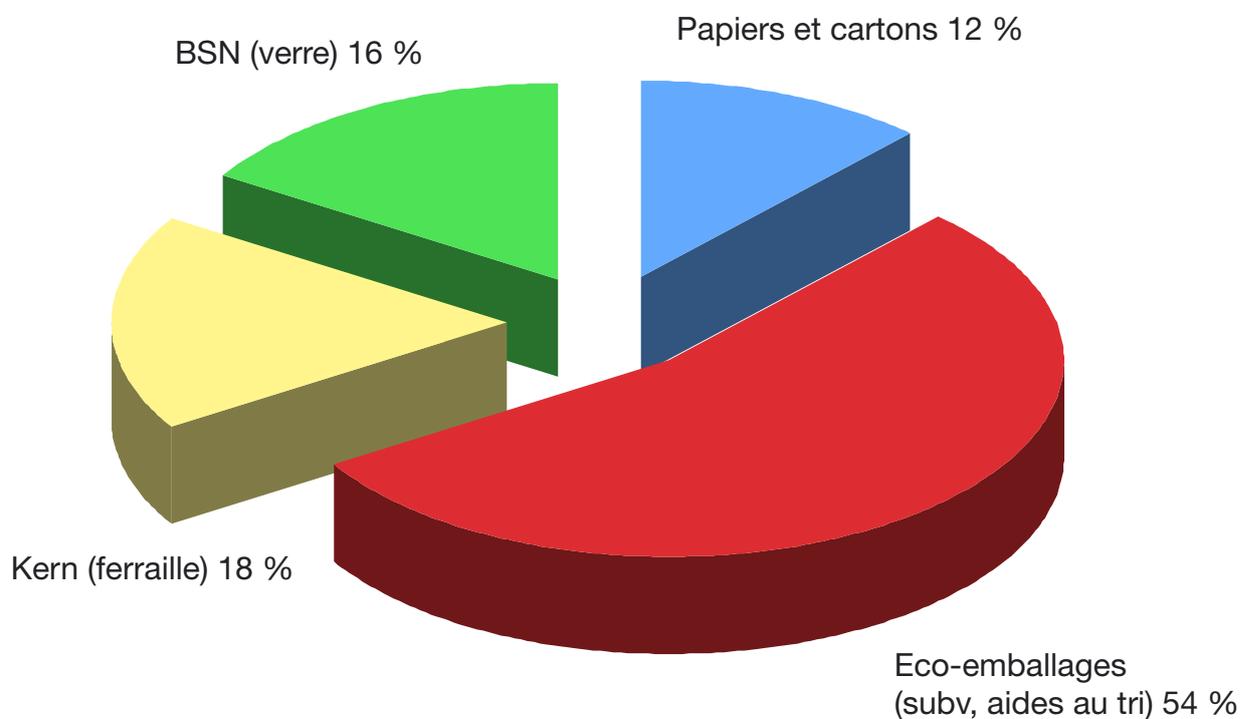
- du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h.

***En triant, vous ne faites pas seulement du bien à la planète : vous préservez votre environnement immédiat et votre santé, ainsi que votre porte-monnaie.***

# Le compte administratif 2006

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes : 4 868 772,83 €	Recettes : 237 399,98 €
Dépenses : 3 881 908,38 €	Dépenses : 94 807,40 €
Excédent : 1 036 864,45 €	Excédent : 142 592,58 €
Excédent global de clôture de 1 179 457,03 €	

## Recettes de tri 2006 ( subventions et vente de matériaux ) 480 734,93 €



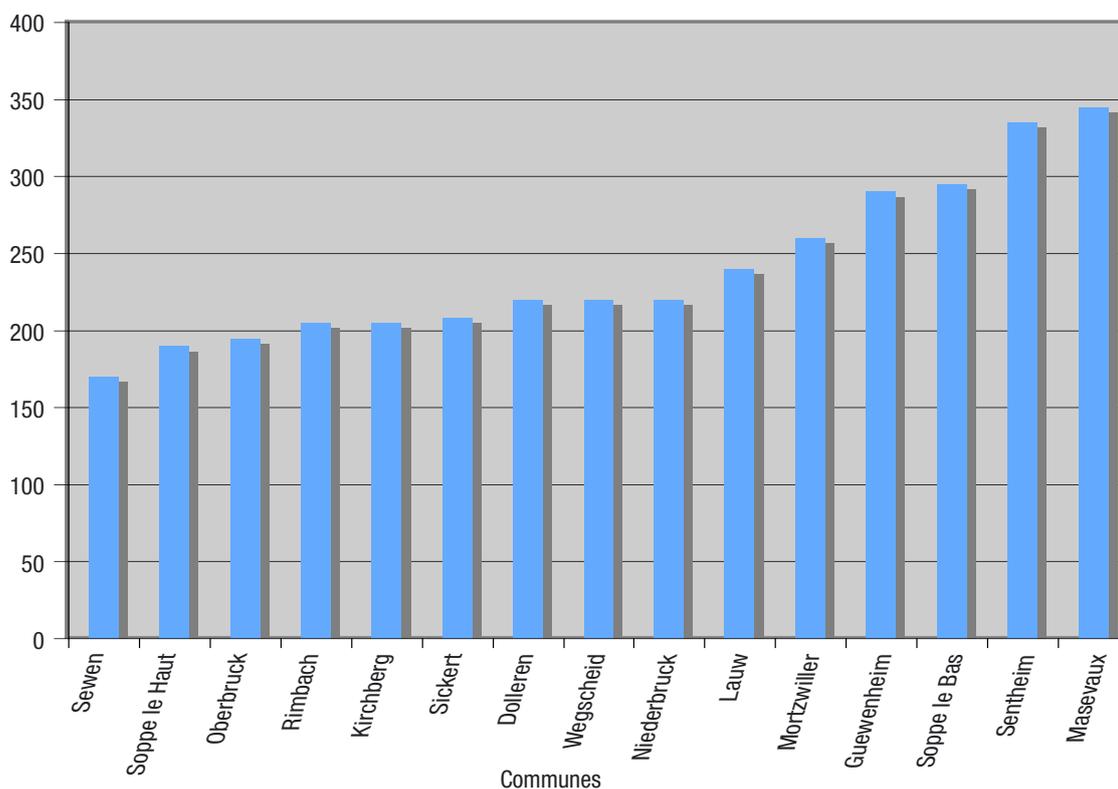
\* \* \*

# Bilan des ramassages CCVDS

## Bilan 2006

Commune	Nbre d'habitants	Tonnage OM (T)	OM (kg) par hab	Déchetterie mobile (Kg)	Verre (Kg)	Plastique (Kg)	Papier (Kg)
Sewen	536	90	168	30480	31030	4140	26380
Soppe le Haut	525	101	192	16630	20890	3220	22910
Oberbruck	485	94	194	22650	24990	3190	22970
Rimbach	508	106	209	22650	27150	3250	20100
Kirchberg	849	178	210	40930	38870	5870	35400
Sickert	322	69	214	15230	10200	1650	13240
Dolleren	400	88	220	26270	15650	1920	13620
Wegscheid	311	69	222	13580	10550	1620	11460
Niederbruck	375	84	224	12120	12630	1860	11940
Lauw	941	223	237	14790	54300	6890	52010
Mortzwiller	258	66	256	6810	12230	1740	11400
Guewenheim	1188	341	287	51160	67980	9560	62600
Soppe le Bas	590	173	293	19360	26740	3810	25920
Sentheim	1394	461	331	51760	59290	9530	63180
Masevaux	3358	1131	337	100620	164320	22740	163300
Total 2006	12040	3274	272	445040	576820	80990	556430

## 2006 : kg d'ordures ménagères par habitant



# Bilan des ramassages CCVDS

## Bilan des 10 mois de l'année 2007

Commune	Nbre d'habitants	Tonnage OM (T)	OM (kg) par hab	Verre (Kg)	Plastique (Kg)	Papier (Kg)
Sewen	536	74	138	23830	4180	24430
Oberbruck	485	73	151	18370	2870	21540
Sickert	322	52	161	8470	1480	10110
Soppe le Haut	525	85	162	17760	3160	20820
Dolleren	400	68	170	13000	2020	14020
Wegscheid	311	54	174	8340	1650	10250
Kirchberg	849	148	174	32290	5410	32020
Rimbach	508	89	175	21670	3280	19930
Niederbruck	375	71	189	9780	1810	11290
Lauw	941	183	194	45000	6250	47820
Mortzwiller	258	54	209	9580	1750	11040
Guewenheim	1188	281	237	56400	8760	56790
Soppe le Bas	590	144	244	23460	3890	23870
Sentheim	1394	373	268	49450	8580	62750
Masevaux	3358	941	280	154630	22860	165440
Total des 10 premiers mois	12040	2693	224	492030	77950	532120

COMMUNE	DECHETTERIES			
	nombre d'apporteurs		kg/apportés mobile	kg/habitant mobile
	fixe	mobile		
DOLLEREN	55	245	28 020	70
GUEWENHEIM	470	733	74 530	63
SEWEN	130	330	31 070	58
NIEDERBRUCK	208	191	18 990	51
OBERBRUCK	86	157	20 080	41
WEGSCHEID	92	150	12 820	41
RIMBACH	131	174	20 350	40
KIRCHBERG	190	368	33 900	40
MASEVAUX	2 977	1084	104 960	31
SOPPE LE BAS	287	174	18 150	31
SENTHEIM	958	367	40 740	29
SOPPE LE HAUT	315	167	14 720	28
SICKERT	178	119	8 250	26
MORTZWILLER	307	62	6 610	26
LAUW	1 351	169	14 790	16
TOTAL des 10 premiers mois	7 735	4490	447 980	37

*Les chiffres sont éloquentes, la déchetterie mobile est sous utilisée par rapport aux autres communes. Si nous ne trions pas mieux, la facture ne baissera pas.*

Joseph Gensbittel

L'association Enfance Doller, créée en 1997, compte un Relais Assistantes Maternelles/Parents et trois multi-accueils, dont un à Sentheim.

### **Le multi-accueil** (accueil dans une structure collective)

Il peut accueillir jusqu'à 30 enfants à partir de 10 semaines (30 le matin, 25 entre 11 h et 13 h et 20 l'après-midi), du lundi au vendredi de 7 h à 18 h 30, à la journée ou à la demi-journée.

Le multi-accueil est ouvert toute l'année hormis 3 semaines en été et 1 semaine à Noël.

Un atelier qui s'intitule «Paroles et Couleurs» est proposé le matin (sauf le mercredi) à des enfants âgés de 2 ans 1/2 à 3 ans.

Les objectifs de cette animation sont :

- d'offrir à l'enfant une parole enrichie par les mouvements, le rythme et la couleur, pour qu'il s'en imprègne et puisse la retransmettre,
- de permettre à chaque enfant d'évoluer à son propre rythme,
- d'affiner les possibilités relationnelles, préparer l'enfant au style écrit,
- de permettre l'expression sous toutes ses formes : verbale, corporelle, artistique.

Pour toutes informations ou inscription, veuillez vous adresser à :

Bernadette MARLIEN - Tél. 03 89 39 00 14

Lundi journée, mercredi après-midi, jeudi après-midi.

### **Le Relais Assistantes Maternelles/Parents** (gestion de l'accueil au domicile d'une assistante maternelle agréée)

C'est un lieu :

- d'accueil, d'informations sur les modes de garde, sur les droits et devoirs des parents/employeurs, sur le statut des assistantes maternelles,
- de mise en relation entre parents et assistantes maternelles,
- d'animations, de formation,
- d'écoute, de médiation,
- d'échanges.

+ un Centre de Documentation : les assistantes maternelles et les parents employant une assistante maternelle agréée peuvent emprunter ou consulter sur place des livres, revues et albums le mardi matin à Burnhaupt le Haut (tél. 03 89 62 72 00).

Sentheim compte une vingtaine d'assistantes maternelles pouvant accueillir entre 1 et 3 enfants, de tous âges.

Pour connaître leur disponibilité, avoir des renseignements ou prendre rendez-vous, veuillez vous adresser à :

Bernadette MARLIEN ou Martine WALTER - Tél. 03 89 62 72 00 ou 03 89 82 47 35.

# Grandeur et décadence des bouilleurs de cru

## Les vergers et leur disparition

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle existaient à Sentheim un nombre important d'ouvriers paysans qui possédaient quelques lopins de terres et de vignes. Leur vie était organisée autour de leur labeur en usine, les travaux des champs et ils vivaient presque en totale autarcie.

La vigne leur servait à faire leur vin de tous les jours et les fruits étaient valorisés.

Ils pouvaient être mis sur clayette, séchés, mis en bocaux, transformés en confiture ou... distillés en eau de vie.

Les produits de base de la distillation sont les différentes variétés de fruits.

Le recensement des arbres fruitiers nous donne un aperçu du potentiel fruitier existant au début du vingtième siècle à Sentheim. (\*)

	En 1913	En 1921	En 1927	En 1933
Pommiers	501	384	401	597
Poiriers	493	423	312	501
Pruniers	458	257	205	348
Quetschiers	3646	2193	2048	2770
Mirabelliers	91	133	143	302
Pêchers	60	9	6	93
Abricotiers	17	1	14	11
Cerisiers	307	268	247	492
Noyers	141	98	112	106

Puis vint la rationalisation des cultures

## Etude concernant les vergers vers la moitié du 20<sup>e</sup> siècle

D'après une étude de monsieur René Dumont (\*\*) en Octobre 1953 les arbres fruitiers sont présentés comme un problème

*«Un obstacle à la fois au remembrement et à la motorisation réside dans ces arbres dispersés dans la plaine qui semblent plus gêner qu'ils ne rapportent.*

*Trop âgés, mal soignés, mal fumés, beaucoup d'entre eux subsistent sans rien donner. Leurs groupements s'imposent en vergers homogènes de variétés commerciales (les variétés communes de pommes ne se vendent plus).*

*Comme un verger exige au moins quatre traitements dans l'année, il n'est intéressant qu'au dessus d'une certaine surface, car il faut presque autant de temps pour préparer la bouillie pour 2 arbres que pour 100. Le groupement des vergers de l'ensemble de la commune dans quelques secteurs bien choisis, sans clôture autre qu'électrique, permettrait de réaliser les traitements tous ensemble, à moindre frais, par un syndicat de défense des cultures. Naturellement il faudrait choisir les secteurs les moins exposés à la gelée, éviter les fonds.*

*Il n'est pas sûr que la traditionnelle proximité du village soit à SENTHEIM la meilleure situation pour les arbres. Dans un avenir éloigné il est permis d'évoquer autour du village une ceinture de jardins (agrément et potagers) et de pâtures intensives (Fettwiesen) accompagné du report des vergers sur un replat moins gélif que le fond du val, à sol profond sans humidité excessive au sous-sol, s'il existe.*

## Grandeur et décadence des bouilleurs de cru

*Le remembrement, bouleversement important de la structure agraire, ne sera pleinement efficace que s'il voit «loin en avant». Si l'on s'arrête pour le pousser loin devant quelques arbres qui ne rendent plus, la mise en valeur de ce ban, par ailleurs intéressante, serait compromise».*

(Il est à noter qu'avec la mise en place des vergers conservatoires qui va à l'encontre de ces préconisations on veut garder un peu de biodiversité, le conseil général avec son opération «arbres de la sainte Catherine» soutient la réintroduction des variétés anciennes et locales).



*Quelques rares arbres rescapés de la « modernisation » des cultures*

### **Etapes nécessaires à l'élaboration des eaux de vie**

#### ***La récolte des fruits***

La récolte est une phase importante du processus puisqu'elle est l'objet de soins attentifs et de prise de risque pour cueillir les fruits les moins accessibles mais également les plus mûrs.

D'autre part la présence de fruits abîmés ou souillés porteurs de germes pathogènes est susceptible de provoquer la piqûre acétique du produit distillé.

#### ***Travaux préparatoires des récipients***

Préparation des fûts de chêne. Désinfection par le soufre pour détruire les microorganismes non désirés. Amélioration de l'étanchéité par immersion dans le canal usinier pour faire **gonfler les douves**.

# Grandeur et décadence des bouilleurs de cru

## **La fermentation**

Après la mise en fût, la transformation des sucres en alcool éthylique est réalisée par fermentation. Cette réaction dégage de la chaleur et du gaz carbonique. Les fûts risquent de déborder et doivent faire l'objet d'une surveillance constante. La fermentation produit également toute une série de composants indésirables. Certains déséquilibres dans la composition de l'eau de vie peuvent avoir leur origine dans un accident de la fermentation.

## **Le matériel de distillation - L'alambic**



*L'alambic de 100 litres de capacité ayant appartenu à Madame Maurer Georgette*

L'opération de distillation est effectuée dans un alambic qui comporte un côté de chauffe (évaporation de l'alcool) dans un bain-marie et un côté de refroidissement (condensation) les deux parties étant reliées par un col de cygne.

Les alambics peuvent se classer en deux catégories les alambics fixes et les alambics mobiles.

En 1949, il existait 21 alambics à Sentheim. Leurs capacités s'échelonnaient entre 150 litres (alambic de monsieur WOLFF Eugène) et 30 litres (alambic de Monsieur Arnitz Joseph).

La très grande partie de ces alambics était fixe et les fruits fermentés étaient apportés au «Brennhisla»<sup>(\*\*\*)</sup>, l'alcool obtenu étant rapporté au domicile avec la plus grande précaution.

Il y avait une relation passionnelle entre les distillateurs et le fruit de leur travail. On parlait de l'eau de vie en utilisant des diminutifs qui se terminaient avec la consonance affective «la» par exemple «Kirschawasserla» ou «Zwaschgawasserla»<sup>(\*\*\*\*)</sup>

La distillation était une cérémonie d'initiés où chacun croyait détenir des tours de mains infaillibles pour extraire la quintessence des fruits. Ces tours de mains se transmettaient généralement de père en fils par voie orale. Ce qui est intéressant, c'est l'élaboration de l'eau de vie et l'acquisition de cet art, de cette science faite de patience et de doigté.

La distillation était le résultat de l'alliance des éléments fondamentaux à savoir l'air et la terre, l'eau et le feu. L'air et la terre se chargeant de polliniser les fleurs et de faire croître les fruits, l'eau et le feu étant quant à eux directement utilisés pour la distillation.

# Grandeur et décadence des bouilleurs de cru

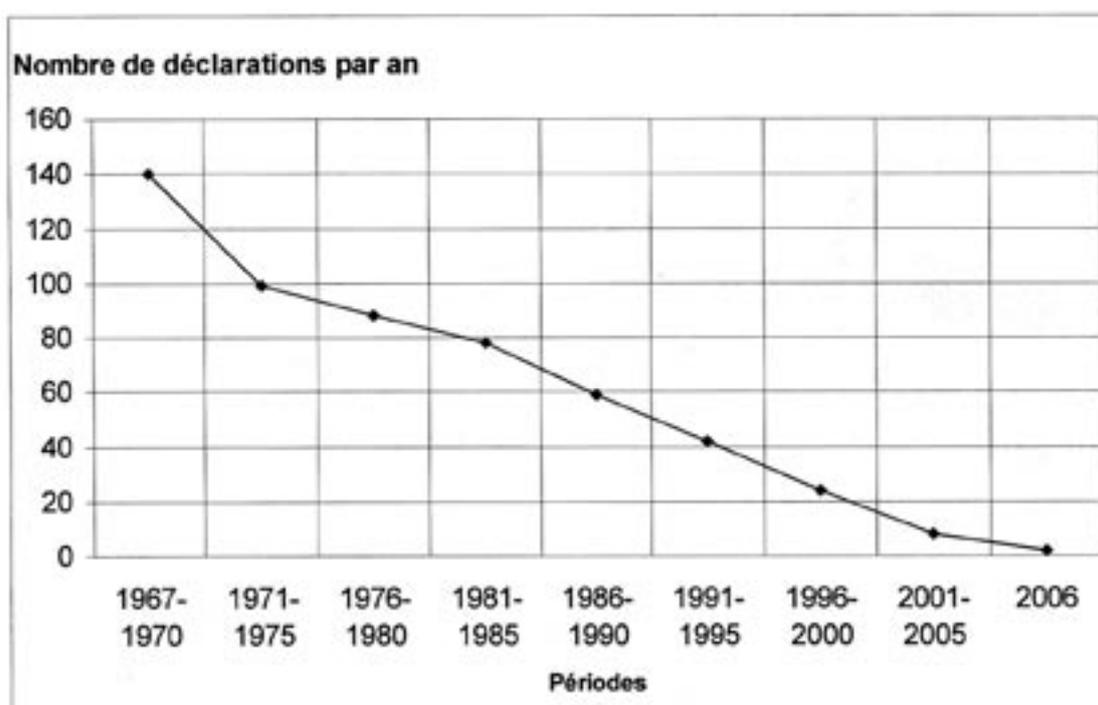
Définitivement aboli, le privilège des bouilleurs de cru reste acquis à ceux qui ont au moins distillé une fois durant la période 1949-1953 et au conjoint survivant. Ainsi ils bénéficient d'une franchise de 10 litres d'alcool pur par an et ce jusqu'au 31 Décembre 2007.

Les bouilleurs de cru non titulaires de l'allocation en franchise bénéficient d'un droit réduit de 50 % du droit de consommation dans la limite d'une production de 10 litres d'alcool pur non commercialisable.

## **Déclarations de distillation**

Les déclarations de distillation sont fonction des récoltes, tributaires elles-mêmes des aléas climatiques (période de pluie pendant la floraison, gelées tardives, sécheresse...)

Le regroupement par tranche de cinq ans permet de s'affranchir de ces variations.



*Tous les commentaires sont inutiles, le graphique parle de lui-même*

L'alcool des bouilleurs de cru ne représente que 0,5 % de la consommation totale en France

La consommation d'alcool fort ne diminue pas globalement mais les produits d'importation prennent le dessus avec 100 millions de bouteilles de whisky.

Les vergers faisaient partie d'un écosystème qui imperceptiblement disparaît.

Le jour n'est pas loin où les derniers bouilleurs de cru disparaîtront. Nos campagnes perdront une partie de la tradition et un peu de notre patrimoine culturel.

## **Bibliographie**

(\*) *Tiré d'une monographie réalisée par l'école primaire au milieu du vingtième siècle*

(\*\*) *René Dumont: Professeur à l'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE, Professeur à l'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES de l'université de PARIS*

(\*\*\*) *local de distillation*

(\*\*\*\*) *eau de vie de cerises ou de quetsches,... à consommer avec modération.*

*Guy Jordy*

## « Silence ! On tourne »

*Grande effervescence ce 22 Juin 2007 , sur le quai de la gare de Sentheim !*

Des enfants en culottes courtes, têtes perdues sous de larges bérets ou des casquettes, gros godillots aux pieds ; des femmes en chignon, jupes en dessous des genoux, châles sur les épaules ; des hommes avec des chemises fermées jusqu'au cou, chapeaux sur la tête. Ils tiennent de vieilles valises, ne bougent pas en attendant de monter dans le train. Regards de tristesse, de peur. Plus loin, des soldats allemands fusil sur l'épaule patrouillent...

Soudain une voix ordonne : « Silence sur le plateau ! Moteur... ça tourne... Action ! »

Les spectateurs qui sont venus assister au tournage, osent à peine broncher entre les prises... Une dame d'un certain âge, émue,



hoche la tête... Propulsé soixante-cinq ans en arrière, on en oublierait presque qu'il s'agit d'un tournage de film : « La résistance ».

Ce documentaire-fiction co-produit par France 2 relate divers faits de résistance civile survenus sur le territoire national durant l'occupation nazie. Ce vaste projet porté par Christophe Nick et réalisé par Félix Olivier a été tourné en partie à Strasbourg ainsi qu'à la gare de Sentheim et sur les hauteurs de la route de Mortzwiller. De nombreux figurants ont participé à l'aventure, dont plusieurs jeunes de Sentheim qui ont ainsi pu découvrir les coulisses d'un plateau de tournage !

Rendez-vous sur le petit écran au printemps 2008.



Changement de décor au mois d'Août avec le tournage de « La saison des Orphelins ».

Une intense activité règne sur le sentier géologique, aux alentours du « Wolfloch » (la grotte du loup). En effet la grotte sert de décor naturel au tournage de plusieurs séquences d'un long métrage réalisé par David Tardé.

En tête d'affiche quelques acteurs connus : Laurent Lucas (connu pour son rôle dans « Harry un ami qui vous veut du bien ») Aurélien Recoing (« L'emploi du temps », « Muetter ») Valérie Mairesse, Philippe Nahon mais également dix garçons âgés d'une dizaine d'année et tous originaires de la région parisienne, pour qui ce tournage est une première.



## « Silence ! On tourne »

L'histoire se déroule entre 1948 et 1981 et raconte les aventures d'une bande d'orphelins élevée dans un château. Mais un jour les enfants disparaissent brutalement... Alexandre sera retrouvé, mais il ne se souvient plus de rien. Quelques années plus tard, Alexandre (Laurent Lucas) devenu adulte revient au château pour élucider le mystère...

Qu'est-il donc advenu des petits orphelins mystérieusement disparus ? Pour le savoir, rendez-vous dans une salle de cinéma à l'été 2008 !



*Olivier Tardé, réalisateur et Laurent Lucas (4 et 5<sup>e</sup> en partant de la gauche)  
Lors d'une petite réception organisée par la Municipalité.*

Martine BISSLER

## Association du centre socio culturel

### de la Vallée de la Doller - Site de Sentheim

L'Accueil des Loisirs de Sentheim, accolé au multi-accueil permet un regroupement des enfants de l'école maternelle à l'élémentaire en accueil périscolaire (midi et soir jusqu'à 18 h 30) mais aussi lors des AL (Accueil des Loisirs) pendant les congés scolaires. Depuis septembre 2007, en accueil périscolaire, nous avons 41 familles qui nous font confiance pour inscrire leurs enfants, ce qui représente 55 enfants accueillis (midi entre 38 et 42 et soir entre 18 et 26). L'accueil est complet les midis, mais des places restent encore disponibles après 16 h.

L'équipe d'animation (composée d'un référent de site titulaire du BAFD et de 3 animateurs diplômés du BAFA) est là pour assurer des activités extérieures et intérieures selon la saison ainsi que des activités manuelles sur des thèmes choisis. Les activités sont bien sûr adaptées à l'âge des enfants. Ils trouvent également à leur disposition des livres, des jeux de sociétés ainsi que du petit matériel de bricolage afin de laisser libre cours à leurs idées.

Notre objectif de cette année est de faire découvrir Sentheim aux enfants, notamment les coulisses des commerces, les passions de certains habitants ainsi que les associations du village. Nous avons visité le centre de tri de Sentheim. Afin de leur faire comprendre l'acheminement du courrier, ils ont préparé leur lettre pour leurs parents et les ont eux-mêmes postées et oblitérées. Pour Halloween, nous avons organisé un bal costumé avec un «horrible» buffet. Et pour Saint Nicolas, nous avons préparé une visite surprise !!!

# Coucou, c'est moi, Rosala

## La cigogne sentheimoise !

J'habite chez vous depuis ma naissance car mes parents sont des cigognes blanches sédentarisées. Je ne me suis jamais sentie obligée de migrer, je trouve de quoi manger tout l'hiver. Mon mari, Storki, reste avec moi. Nous sommes des oiseaux grégaires et vivons en colonies... Vous nous avez certainement déjà vu planer au dessus de vos têtes et je parie que vous vous êtes dit : « Pourvu que ce ne soit pas sur ma tête, quel splash ça ferait ! » Ne vous inquiétez pas, nous sommes bien élevées... mais les jeunes, quelques fois ?

Saviez-vous que cette année, nous étions vingt couples de cigognes à Sentheim. Ça vous étonne, hein ! Saviez-vous que trente neuf cigogneau sont nés ce printemps, sous les yeux éblouis des connaisseurs !

Quand j'ai rencontré Storki, c'était le coup de foudre ; on s'est tout de suite mis en couple. Nous sommes des oiseaux très fidèles et restons ensemble de longues années !



Nous avons choisi un bel arbre, bien haut et étêté dans le parc de la maison de repos. Dans notre village, on trouve vraiment tout ce qu'il nous faut pour construire un nid : branches et brindilles pour de solides fondations, mousses, herbes et feuilles pour une garniture douillette ! Nous avons bien entrelacé le tout et, à coups de pattes nous l'avons aplati.

Il y a des gens du village qui nous préparent des endroits où nicher, des embases en fer forgé par exemple (sur l'église, il y en a une). Mais Storki et moi, on s'est débrouillé tout seuls. A vue de nez, notre nid a un diamètre de 1,40 m et pèse environ 400 kg vu que, chaque année, nous rénovons notre nid au printemps en y rajoutant

herbes, mousses et brindilles, après les rigueurs de l'hiver !

Mon mari m'accueille avec forces craquements d'enthousiasme quand vient le temps de la ponte ! Il déploie ses magnifiques ailes (1,60 d'envergure) et les agite pour me montrer sa joie à la ponte de chaque œuf. Il est temps, pour Storki et moi, de refonder une famille ! Avril est déjà là ! Storki a aménagé une cavité au centre du nid afin d'y placer les œufs. Cette année, j'ai fait fort et quatre œufs sont prêts à être couvés. Je m'installe.

Je couve depuis un mois quand le grand jour arrive. Quatre magnifiques oisillons au doux duvet gris et au bec noir sont blottis au fond du nid... et ça piaille, sans discontinuer, ils ont grand faim. Storki et moi, on se relaie pour les nourrir. L'un cherche la nourriture, l'autre surveille les enfants (gare aux prédateurs). Ce manège dure environ quinze jours, puis, nous sommes obligés d'aller tous deux à la chasse. Ces petits ont un tel appétit ! On leur ramène des vers, des limaces, divers insectes, des grenouilles, des souris et, quelques fois des restes de repas que nous laissent de braves sentheimois.

En hiver, pour ceux qui restent au village, c'est la classe, car nous mangeons grâce aux bons soins de la commune. C'est monsieur l'adjoint qui s'occupe de nous (quel honneur !) Vous vous rendez compte qu'il existe, en Allemagne, une entreprise spécialisée pour la nourriture des grands oiseaux. C'est dingue, non ! Tant mieux pour nous.

# Coucou, c'est moi, Rosala

## La cigogne sentheimoise !

Pour en revenir à nos moutons (je suis drôle, Storki le dit toujours), un matin, on voit arriver « la nacelle ». Nous, on sait, mais pas nos petits... C'est l'heure du baguage. Nos cigogneauux ont bientôt six semaines. Chaque petit va avoir une bague numérotée autour de sa patte. Il y a même le nom de l'endroit où ils sont nés. Cette année, on a implanté une puce à certains petits et on pourra les suivre avec une balise Argos. On nous a dit que nous étions des oiseaux protégés, mais nombre de mes consoeurs se sont fait écrasés par des voitures, se sont fait électrocuter sur des pylônes à haute tension et même chassés dans les pays chauds pour servir de nourriture à la population. Dans le monde moderne, il est dur de survivre pour les oiseaux.



Agés de dix semaines, nos cigogneauux ont appris à voler. Mais, tous les soirs, ils regagnent notre nid jusqu'au jour du départ vers le sud... Chaque année, c'est pareil.

Ils se sont envolés, c'est la fin septembre. Nous avons eu de leurs nouvelles quand ils se sont reposés à Gibraltar et ils nous ont envoyé une carte d'Algérie où ils comptent rester jusqu'au printemps. Quand ils reviendront, leurs becs noirs auront disparu et seront rouges comme les nôtres : ils seront adultes et fonderont leurs propres familles !

Ainsi va la vie des cigognes à Sentheim. Vraiment, on n'a pas à se plaindre. Storki et moi, avons 7 ans. Si nous avons de la chance, nous pourrions arriver à 20 ou 30 ans. Vous pourrez toujours venir nous voir à la maison de repos ou rendre visite à nos copines sur les toits, les arbres, les pylônes et l'église !

**NOUS SOMMES UN PLUS POUR NOTRE VILLAGE D'ACCUEIL, PROTEGEZ NOUS !**

Amicalement vôtre

*Rosala, la cigogne*

### **Suivi de la population**

Les cigognes blanches ont un suivi régulier dans toute l'Alsace et en Moselle.

Exemple : Canton de Masevaux, résultat 2007

- Masevaux : 1 nid - 1 couple - 2 jeunes (couple nouvellement installé cette année)
- Sentheim : 20 nids - 20 couples - 39 jeunes (1 couple supplémentaire s'est installé cette année)

Ce genre de suivi se pratique dans toute l'Alsace et la Moselle. Le maximum de cigognes sont baguées ou pucées. C'est une association « l'APRECIAL » qui s'en charge à l'initiative du Conseil Général du Haut-Rhin.

Dans chaque village ayant des nids, un responsable de la commune se charge de surveiller nids, cigognes et cigogneauux afin qu'ils soient protégés. La réhabilitation de la population des cigognes de nos régions demande attention et travail.

Il y a 10 centres officiels de réintroduction des cigognes dans le Haut-Rhin.

**NOS CIGOGNES SONT AUSSI L'IMAGE DE L'ALSACE.  
PRESERVONS-LES**

*Françoise NAEGELEN*

## Le Club Vosgien de Masevaux a 125 ans



Le mouvement associatif s'honore de structures qui pour le moins, discrètes, révèlent cependant une présence certaine et de surcroît un engagement conséquent pour la société.

Le Club Vosgien de Masevaux avait célébré son centenaire en 1983, en plantant un séquoïa devant la salle polyvalente de Masevaux. Le symbole de la longévité en somme pour cette association qui œuvre de façon magistrale pour le tourisme dans la vallée de la Doller. Les chiffres, du reste, parlent d'eux-mêmes : 600 membres, 350 kms de sentiers, deux refuges (le Neuweiher en propriété et exploité en gérance ; le Boedelen appartenant à la commune de Sewen est loué, exploité, entretenu par le Ski Club Vosgien).

A cette énumération rapide s'ajoutent la création, l'entretien, la gestion du réseau de sentiers, fondement même du Club Vosgien, qui se décline par le piochage, le débroussaillage, le reprofilage d'itinéraires abimés par l'usure du temps, l'érosion, l'utilisation intempestive d'autres pratiques ou la destruction du fait de travaux forestiers. De plus s'y ajoutent la pose, la réfection, l'entretien d'ouvrages tels que les ponts, passerelles, belvédères qui permettent le franchissement des

rivières, ruisseaux, ou la contemplation des panoramas de la vallée, représentant environ 1200 heures de travail par an.

L'activité du Club Vosgien s'étend sur un espace géographique compris entre Bourbach le Bas, Sentheim, Mortzwiller et le Ballon d'Alsace d'une part, la crête Rossberg - Ballon au nord et la limite Ballon - Lac de la Seigneurie au Sud qui plus est le Club Vosgien Masevaux a la charge d'entretenir trois sentiers de grande randonnée : le GR5 Hollande Méditerranée, le GR531 Bâle Ballon d'Alsace et le GR532 Wissembourg Belfort qui parcourent et traversent le secteur.

Des parcours répertoriés sur des fiches randonnées établies en partenariat avec la Communauté des Communes et qui définissent des circuits de 2 h 30 à 5 h 30 autour des villages ou des différents sites, ce à la faveur également d'une dizaine d'abris, réalisés sous l'égide du Club Vosgien Masevaux en collaboration avec la Communauté des Communes, l'ONF, le département.

Sentheim du reste a largement bénéficié de l'investissement du Club Vosgien qui dès 1972 a soutenu un groupe de jeunes pour la création d'itinéraires, complétée en 1981 par l'équipement en panneaux, plaquettes, poteaux, conformes grâce entre autre au contrat de pays outre des itinéraires qui partant de Sentheim mènent vers la montagne (Rossberg). Cette opération a permis de baliser le pays sous vosgien, de le relier aux proches Sundgau et Territoire de Belfort. Sentheim est ainsi devenu un point de départ, mais aussi de croisement de chemins menant de Thann vers le Territoire, de Mulhouse vers la vallée, des Vosges au Sundgau. Notre village est aussi l'origine de passage de circuits de petites ou de moyennes randonnées, confortant sa vocation touristique.

En outre le Club Vosgien a soutenu l'aménagement du sentier géologique par le prêt de matériel, l'octroi des plaquettes de signalisation, voire la participation à son entretien. Mais

## Le Club Vosgien de Masevaux a 125 ans

le Club Vosgien témoigne aussi d'une activité soutenue en termes de randonnées en haute et moyenne montagne, de durées variables, 1,4 ou 8 jours dans les Alpes, le Jura, le Massif Central, les Vosges et les sorties des premiers jeudis du mois.

L'escalade connaissant un succès indéniable grâce à l'implication et à la qualité de ses animateurs, mais aussi au soutien de la Communauté des Communes. La section de ski offre par ailleurs toute la gamme liée à ce sport : ski de fond, de randonnée (haute et moyenne montagne), ski alpin, biathlon, participation à des compétitions nationales ou internationales. Un encadrement diplômé assurant la formation notamment les Mercredis de neige, à signaler aussi la course d'orientation.

A noter que le Club Vosgien et le Ski Club ont été membres fondateurs et participent à l'organisation du marathon du Ballon, le Ski Club étant par ailleurs le maître d'œuvre de la montée du Boedelen.

Cette énumération non exhaustive révèle une qualité et une polyvalence d'interventions fondées sur un souci permanent de s'adapter, de se former, de s'intégrer aux évolutions dans le cadre d'un partenariat avec les acteurs du développement local. Somme toute un gage de durée.

Soutenez et adhérez au Club Vosgien de Masevaux

Président M. Antoine EHRET - Rue du Panorama, 68290 MASEVAUX

Secrétaire M<sup>me</sup> Marie HINGRE - Rue de Mortzwiller, 68290 MASEVAUX

Cotisation comprenant : adhésion, assurance, abonnement à la Revue Les Vosges.

Ski Club :

Responsable M. Frédéric, TROMMENSCHLAGER

Passage du Cdt Berger, 68290 MASEVAUX

*René HIRTH*



## J'ai testé pour vous : L'aquagym

Une amie m'a emmenée un après-midi à la piscine de Masevaux où elle pratique l'Aquagym. J'en ai été enchantée.

L'Aquagym, pour les plus de 65 ans est un sport doux, agréable et praticable par chacun de nous.

Un maître nageur expérimenté nous guide, et chacun fait comme il peut.

Ce qui est formidable, c'est qu'il n'y a aucune contrainte. Les cours ont lieu, les vendredis, à partir de 16 h 30. On arrive vers 16 h 15, on se douche, et on se met à l'eau qui est bien chauffée (plus que pour la natation normale).

Le prix, très abordable, d'environ 2 € couvre le prix d'entrée, le cours et l'assurance.

Si vous ne voulez (ou ne pouvez) pas venir un vendredi, pas de problème. Vous ne venez pas... On peut venir quand on veut.

Après une 1/2 h d'Aquagym, libre à vous de rester dans la piscine, faire quelques longueurs, ou, si vous préférez sortir de suite.

Dans tous les cas, l'Aquagym n'est ni astreignante, ni difficile. Se mouvoir dans l'eau est bien plus facile pour nous autres et fait un bien fou : une bonne détente et plus de mobilité.

Les cours, sont ouverts à toute personne (hommes et femmes) de plus de 65 ans, de Sewen à Burnhaupt.

Pourquoi ne pas faire un essai ! J'ai essayé et adopté !

A bientôt, peut-être !

*Françoise Naegelen*

## APES Association des Parents d'Elèves de Sentheim

A tout moment vous pouvez rejoindre l'Association. Nous œuvrons pour nos enfants (activités péri-scolaires, représentants des parents d'élèves pour le conseil des écoles, animation).

Pour ceci, il faut prendre une adhésion à l'APES, d'un montant de 5 euros, pour des questions d'assurance.

L'APES propose différentes activités pour nos chers enfants :

- Le bricolage pour les enfants (les samedis une fois par mois)
- Le bricolage pour les adolescents, à partir de 12 ans (les mercredis une fois par mois)

Coût : 5 euros par séance.

Au tour des mamans maintenant :

- Les jeudis après-midi et les vendredis soirs tous les 15 jours : point de croix, cartonnage
- Le mercredi soir : bricolage

Coût : le matériel nécessaire et un forfait pour l'animatrice (une professionnelle)

Contacts : PARRENT C. 03.89.82.89.27

RISACHER C. 03.89.30.02.71

A TRES BIENTOT !

# Gestion durable de nos forêts

## **Avec la Région Alsace, Forêts-Services 68 et l'Association Forestière de la Vallée de la Doller oeuvrons pour une gestion durable de nos forêts**

### **Un handicap majeur : le morcellement**

Au fil des générations, les parcelles boisées ont été découpées lors des partages. De nos jours, leur surface moyenne est souvent inférieure à 50 ares. Dans de nombreux massifs, la hauteur des arbres est supérieure à la largeur de parcelles. Comment dans ces conditions exploiter les vieux arbres pour une nécessaire régénération de la forêt ? Sans compter les difficultés de délimitation, d'accès, d'évacuation des bois, de vente de petits lots de grumes !

### **Une solution adaptée : la bourse foncière**

De nombreuses parcelles sont abandonnées par des propriétaires qui ont été amenés à quitter la région ou qui n'ont pas les moyens d'exploiter ou d'entretenir leur forêt. Parfois, ce délaissement provoque une dégradation de l'état sanitaire pouvant être préjudiciable à l'ensemble du massif forestier.

Forêts-Services 68, fédération des associations forestières du Haut-Rhin organise des bourses foncières pour recenser les acheteurs et les vendeurs, informe les voisins des parcelles en vente, conseille et instruit les dossiers de demande de prime. Pour compenser une bonne part du coût élevé des frais de mutation, la Région Alsace apporte une aide financière appréciable aux acheteurs qui agrandissent leur propriété et qui s'engagent dans une démarche de gestion forestière durable (Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles).

*Exemple : pour l'acquisition d'une parcelle, la prime octroyée s'élève à 230 €.*

Le transfert de propriété d'une personne qui n'a pas la possibilité d'entretenir sa parcelle à un sylviculteur contribue à la valorisation de ce patrimoine forestier et à la mobilisation d'une ressource naturelle et renouvelable.

### **Un cas exemplaire parmi de nombreux autres**

Au départ, le propriétaire possédait 5 parcelles dispersées totalisant 1 hectare. Les arbres de mauvaise qualité (trembles en majorité) avait une hauteur supérieure à la largeur des parcelles. Un reboisement après une coupe aurait été voué à l'échec (manque de lumière pour les plants).

Souhaitant valoriser son patrimoine, le propriétaire

a acheté progressivement 7 parcelles contiguës. La surface totale est passée à 2,3 hectares d'un seul tenant.

Il a ainsi pu exploiter le taillis puis reboiser avec des feuillus précieux (merisier, noyer).

### **Une autre solution : les coupes et les travaux concertés**

Pour les propriétaires de petites parcelles qui n'ont pas les moyens de couper leur bois, la recherche d'une entreprise de travaux forestiers s'avère de plus en plus difficile. Il en est de même pour la vente de petits lots de bois d'œuvre (grumes).

Avec l'aide financière de la Région Alsace, Forêts-Services 68 organise des chantiers de coupes ou de travaux concertés entre plusieurs propriétaires.

Le marquage des arbres à exploiter est réalisé par des techniciens compétents en présence des propriétaires intéressés. C'est une bonne occasion pour les sensibiliser sur les notions essentielles de gestion forestière durable. Ces chantiers concertés peuvent aboutir à des résultats importants. Dans le cadre de l'assemblée générale de Forêts-Services 68, en mars 2007, les participants ont pu apprécier des coupes d'amélioration groupées sur 18 parcelles représentant une surface de 8 hectares pour 12 propriétaires. 1.200 m<sup>3</sup> de bois ont été vendus à un bon prix unitaire que chaque propriétaire n'aurait pas pu obtenir individuellement.

### **Une association forestière pour vous conseiller**

Vous souhaitez acheter ou vendre une parcelle boisée, effectuer une coupe ou des travaux sylvicoles, demandez-nous conseil.

Nous invitons les propriétaires de parcelles boisées qui sont intéressés par la sylviculture à adhérer à notre association. Ils recevront un bulletin d'information trimestriel, les invitations aux sorties forestières et bénéficieront d'une indispensable assurance responsabilité civile pour une modique cotisation.

Avec nos cordiales salutations forestières.

*Le Président : Henri PFEFFER*

**Propriétaires : C'est le moment de réagir pour acheter, vendre, valoriser vos forêts.**

Bourse foncière : Catherine JACQUET - Tél. 06.07.23.47.22

Coupes et travaux concertés : Jean-Marie SYLVESTRE - Tél. 06.31.55.26.41

Association Forestière de la Vallée de la Doller - 10, rue du Heimbach, 68290 WEGSCHEID - Tél. : 03.89.22.28.50

# Naissances



*23 janvier 2007*

**Benjamin DANGEL**  
de Sébastien DANGEL et de Joëlle WEYER  
5 rue des Cigognes

*25 janvier 2007*

**Yuna, Louve OSTMANN**  
de Charlaïne OSTMANN  
12 rue du Chêne

*3 mai 2007*

**Mathieu Laurent REINHARDT**  
de Laura REINHARDT  
15 rue de Soppe-Le-Haut

*12 juillet 2007*

**Chloé Marjolaine BUHR**  
de Stéphane BUHR et de Flore NANETTI  
7 rue Louis Bian

*16 août 2007*

**Carla HATTENBERGER**  
de Jacky HATTENBERGER et de Angèle EHRET  
66 D Grand'Rue

*17 août 2007*

**Laura Lise HIRSCHY**  
de Guillaume HIRSCHY et de Priscille KENNEL  
11E rue des Vignes

*26 octobre 2007*

**Naëlyne Rosalie PHELIPOT**  
de Jérôme PHELIPOT et de Valérie BECKERT  
71 Grand'Rue

*2 novembre 2007*

**Eliot ABRAHAM**  
de Fanny ABRAHAM  
39 Grand'Rue

*13 novembre 2007*

**Noémie Lauriane WILLIG**  
de Pascal WILLIG et de Sandrine BARTHELEMY  
32 Grand'Rue

*23 novembre 2007*

**Lucas LAURENCOT**  
de Jérôme LAURENCOT et de Marie Hélène KERSKENS  
44 A Grand'Rue

*29 Novembre 2007*

**Roxane PEPLINSKI**  
de Hervé PEPLINSKI et de Marie-Noëlle TOFFOLETTI  
8 Rue de Soppe Le Haut

*11 Décembre 2007*

**Manon LACOUR**  
de Julien LACOUR et de Mélanie COLIN  
11 Rue des Vignes

## Mariages

*26 mai 2007*

**Christelle Alice HAUMESSER  
et Aurélien ZIMMERMANN**  
installés à SENTHEIM – 11 rue Neuve

*30 juin 2007*

**Natacha GSTALDER  
et Sébastien Eduardo FRANCO**  
installés à PARIS (75)

*7 juillet 2007*

**Pascale WOLFF  
et Thierry Marie-Gérard Edmond KAYSER**  
installés à SENTHEIM – 11 rue de Soppe-Le-Haut

*21 juillet 2007*

**Ruth Elisabeth GUIGON  
et Christian François HUCHE**  
installés à SENTHEIM – 12 A rue de Mortzwiller

*24 août 2007*

**Stéphanie Marie Jeanne JACQUEMIN  
et Brice Roland HIRTZLIN**  
installés à SENTHEIM – 22 rue de Mortzwiller

*1<sup>er</sup> septembre 2007*

**Céline Laurence GOFFENEY  
et Gérard Jean-Louis Daniel DUBOIS**  
installés à MASEVAUX – 4 rue des Cerisiers

*15 décembre 2007*

**Cathy GASS  
et Michaël Raymond René EMBERGER**  
installés à SENTHEIM – 2 rue Neuve



## Nos Peines

*24 janvier 2007*

**Encarnacion VILLAESCUSA-GARCIA**  
épouse **ALONSO - PARRA**  
(8 mars 1949)  
9 Grand'Rue

*25 janvier 2007*

**Gabrielle MURAT épouse PETIT**  
(11 mai 1951)  
1 rue du 29 Novembre

*1<sup>er</sup> mars 2007*

**Henri Charles JENN**  
(18 octobre 1918)  
1 rue de la Forêt

*6 mars 2007*

**Emilio ALONSO – PARRA**  
(26 juin 1944)  
9 Grand'Rue

*7 mars 2007*

**Catherine RIDOSZ Veuve JOGA**  
(4 février 1925)  
1 Grand'Rue – Maison de Convalescence

*12 mars 2007*

**Jean ROTH**  
(16 octobre 1924)  
1 Grand'Rue – Maison de Convalescence

*15 mars 2007*

**Marie-Thérèse TROMMENSCHLAGER**  
Veuve **HIRTH**  
(8 juillet 1926)  
12 rue du Tissage

# Nos Peines

- 19 mars 2007** **Maria Adelina DA SILVA** Veuve **DE SOUSA DIAS**  
(14 juin 1922)  
5 Grand'Rue
- 22 mars 2007** **Irma Augustine FRITZ** Veuve **FINCK**  
(30 décembre 1915)  
7 rue du Tissage
- 30 avril 2007** **Madeleine JEANDEL** Veuve **HURTH**  
(13 septembre 1912)  
2 Impasse de l'Aulne
- 11 mai 2007** **Marie-Paule Marguerite BROBECK**  
épouse **COMBES**  
(24 janvier 1956)  
8 rue des Charbonniers
- 8 juin 2007** **Hubert SUNDHEIMER**  
(23 mars 1923)  
16 rue des Vignes
- 3 juillet 2007** **Claire Adèle SCHMITT** épouse **HEINIS**  
(22 janvier 1926)  
1 Grand'Rue – Maison de Convalescence
- 10 septembre 2007** **Germaine Jacqueline KLEMENS** Veuve **NGUYEN**  
(19 décembre 1921)  
1 Grand'Rue – Maison de Convalescence
- 11 septembre 2007** **Marie-Antoinette Caroline ILTIS**  
Veuve **STEMMELEN**  
(14 juillet 1925)  
1 Grand'Rue – Maison de Convalescence
- 24 octobre 2007** **Joseph Charles Albert KRIEG**  
(30 janvier 1924)  
2 rue de la Forêt
- 18 novembre 2007** **Georgette Marie BOUNON**  
(14 septembre 1910)  
1 Grand'Rue – Maison de Convalescence
- 20 novembre 2007** **Fabienne LICHTLE** épouse **STEMPFEL**  
(24 mars 1964)  
4 rue du Rossberg
- 3 décembre 2007** **Nicole Monique RENCK** épouse **WETTLY**  
(17 novembre 1955)  
1 Grand'Rue
- 6 décembre 2007** **Laurence GOETSCHY** Veuve **SCHMUCK**  
(03 Avril 1936)  
1 Grand'Rue
- 20 décembre 2007** **Victor Léon VALENTIN**  
(26 mars 1923)  
1 Grand'Rue

## Infos Pratiques

POUR TOUTE DEMANDE DE	S'ADRESSER A	PIÈCES A FOURNIR
<b>Extrait d'acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enveloppe timbrée indication date de naissance</li> </ul>
<b>Extrait de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enveloppe timbrée indication date mariage</li> </ul>
<b>Extrait de décès</b>	Mairie du lieu de décès ou Mairie du lieu de domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enveloppe timbrée indication date décès</li> </ul>
<b>Autorisation de sortie du territoire français pour mineurs de nationalité française</b>	Mairie ou Commissariat de Police	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte d'identité du mineur</li> </ul>
<b>Passeport Adulte</b> Valable 10 ans	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passeport périmé (si renouvellement)</li> <li>• 2 photos d'identité récentes et identiques</li> <li>• Timbre fiscal à 60 €</li> <li>• Justificatif de domicile (-3 mois)</li> <li>• Copie intégrale de l'acte de naissance</li> </ul>
<b>Passeport Mineur</b> Valable 5 ans	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 photos d'identité récentes et identiques</li> <li>• Gratuit pour les – de 15 ans</li> <li>• Timbre fiscal à 30 € pour les mineurs de + de 15 ans</li> <li>• Copie intégrale de l'acte de naissance</li> <li>• Justificatif de domicile (-3 mois)</li> </ul>
<b>Carte d'identité</b>	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 photos d'identité récentes et identiques</li> <li>• Justificatif de domicile (-3 mois)</li> <li>• Acte de Naissance ou livret de famille des parents.</li> </ul>
<p><i>N.B. :</i> Concernant la carte d'identité et le passeport, la présence du <b>demandeur</b> est exigée lors de la demande et lors du retrait.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte périmée (si renouvellement)</li> <li><b>En cas de vol :</b> déclaration à se procurer à la Gendarmerie.</li> <li><b>En cas de perte :</b> déclaration à faire en Mairie.</li> </ul>

**IMPORTANT :** Les demandes par téléphone des documents cités dans le cadre ci-dessus ne peuvent être prises en compte **qu'à titre tout à fait exceptionnel** et pour des raisons d'impossibilité de se déplacer.

# Mairie

## HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

LUNDI

*9 h à 11 h et 17 h à 19 h*

MARDI, MERCREDI ET VENDREDI

*9 h à 11 h*

JEUDI

*9 h à 11 h et 15 h à 17 h*

ET SUR RENDEZ-VOUS

### PERMANENCES

Monsieur Guy JORDY - Maire

*Lundi de 9 h à 10 h - Jeudi de 18 h 30 à 19 h*

### FORÊT / TRAVAUX / CADASTRE

Monsieur Marcel MATTAUER - Adjoint

*Les matins de 9 h à 10 h*

### SERVICES TECHNIQUES / RELATIONS ÉCOLES

Monsieur Roland MESSERLIN - Adjoint

*Les matins de 8 h à 9 h*

### COMMUNICATION / ANIMATION

Madame Martine BISSLER - Adjoint

*Jeudi de 8 h 30 à 10 h*

### ENVIRONNEMENT / SOCIAL / CIMETIÈRE

Monsieur Joseph GENSBITTEL - Adjoint

*Mardi de 18 h à 19 h*

ET SUR RENDEZ-VOUS AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

**Tél. 03 89 82 52 03 - Fax 03 89 82 82 13**

**E-mail : [mairie.sentheim@tv-com.net](mailto:mairie.sentheim@tv-com.net)**

*Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2007*

*Directeur de publication : Mairie de Sentheim*

*Tirage 660 exemplaires*

*Imprimerie SAILLEY - 88160 LE THILLOT*



*La Municipalité  
vous présente  
ses Meilleurs Vœux  
pour l'année 2008*